

Dates des examens

DNB : corrections copies du **jeudi 2 juillet 2026 à 8h30 au vendredi 3 juillet 2026**.

CAP : correction des copies **jeudi 18 juin 2026 à 8h30 au vendredi 19 juin 2026**.

Brevet Professionnel : Epreuves prévues **du mardi 26 mai 2026 et le vendredi 29 mai 2026** – La réunion préparatoire obligatoire dans chaque centre avec les intervenants **le vendredi 22 mai 2026** de 09h à 17h.

Bac Pro : Epreuves prévues **du 11 au 13 mai 2026** – La réunion de préparation obligatoire pour les jurys aura lieu **le 7 mai 2026** dans les centres d'épreuves.

L'épreuve de contrôle du baccalauréat professionnel, se déroulera le **jeudi 9 juillet 2026**

Organisation de l'épreuve de mathématiques du DNB pro

Durée : 2h

Partie 1 : automatismes (20 minutes - 6 points) réalisée sans calculatrice

Partie 2 : raisonnement et résolution de problèmes (1 h 40 – 14 points) réalisée avec calculatrice

Le sujet de l'épreuve contient les 2 parties, ainsi un seul sujet donc une seule distribution pour le centre d'épreuve. Ceci permet de limiter les erreurs de distribution et simplifie la distribution pour le centre d'épreuve.

Les candidats composent sur 2 copies.

Les deux disciplines choisies pour l'épreuve écrite de sciences du DNB session 2026 en séries générale et professionnelle :

Lors de l'épreuve écrite de sciences de la session 2026 pour **la métropole, La Réunion, Mayotte et les Antilles-Guyane**, les candidats composeront :

- Pour la **série générale** : en « **physique-chimie** » et en « **sciences de la vie et de la Terre** » ;
- Pour la **série professionnelle** : en « **physique-chimie** » et en « **sciences de la vie et de la Terre** ».

Précarité sanitaire et isolement

30 % des 18-24 ans (+ 8 points par rapport à la moyenne des Français) indiquent qu'ils ont souvent des difficultés à faire face à leurs dépenses. Ces difficultés financières les poussent à minimiser leurs dépenses d'hygiène (60 %), avec des conséquences néfastes sur leur équilibre social : 36 % des 18-24 ans se sentent régulièrement mal à l'aise avec leur image et leur présentation (16 points de plus que la moyenne des Français), et jusqu'à 69 % (18 points de plus que la moyenne) élaborent des stratégies d'évitement des interactions sociales pour ne pas exposer leurs difficultés en matière d'hygiène.

[Enquête IFOP / Dons solidaires](#) (16 avril 2026)

Violences éducatives ordinaires

69 % des parents d'enfants mineurs déclarent connaître l'existence de la loi interdisant les violences éducatives en France, et 77 % en soulignent le bien-fondé. Au-delà des dangers physiques ou psychologiques pour les enfants, 71 % des parents refusent l'usage des punitions corporelles d'abord par peur d'une banalisation de la violence chez les enfants. 53 % dénoncent aussi l'inefficacité intrinsèque de ces pratiques, l'enfant ayant peu de chance d'apprendre par ce biais ce qui est bien ou mal. Pour autant, 41 % des parents reconnaissent avoir eu recours aux punitions corporelles au cours des 12 derniers mois.

[Enquête IFOP / Fondation pour l'enfance](#) (16 avril 2026)

Violences commises sur des mineurs

L'Assemblée nationale dresse un état des lieux des violences commises sur des mineurs, un phénomène en forte hausse, marqué par une libération tardive de la parole des victimes. Si le droit a déjà évolué, notamment via l'allongement des délais, les rapporteurs soulignent ses limites face à des faits révélés parfois des décennies après. Ils préconisent d'instaurer l'imprescriptibilité pour les crimes commis sur mineurs, accompagnée d'un renforcement des moyens judiciaires et d'un meilleur accompagnement des victimes.

[Le rapport d'information de l'Assemblée nationale](#)



Lutte contre l'illettrisme

La Cour des comptes revient sur les évolutions de l'ANLCI (Agence nationale de lutte contre l'illettrisme) depuis la crise rencontrée par l'agence en 2018 et 2019. Le périmètre d'action de l'ANLCI n'a pas été élargi aux personnes non scolarisées en France. En revanche, l'évaluation régulière de l'ampleur de l'illettrisme en France a été mise en œuvre et la recommandation de mise en place d'une action territoriale de l'agence par le développement d'un partenariat avec le réseau des centres ressources illettrisme et analphabétisme a été suivie. Cette évolution permet ainsi d'ancrer la lutte contre l'illettrisme dans des politiques publiques locales.

[Observations définitives de la Cour des comptes](#)

Niveau en sciences en fin de collège

En 2024, les performances des élèves de 3ème en sciences sont en baisse, et ce depuis 2013. Les garçons et les filles ont des scores comparables (respectivement 231 points et 233 points). En revanche, les performances scolaires en sciences dépendent fortement du profil social des élèves. Ainsi, la diminution de performance s'observe pour les élèves scolarisés dans tous les établissements sauf les plus favorisés socialement. Par ailleurs, les élèves sont conscients du rôle des sciences et de technologie : par exemple, 79 % déclarent que la science permet d'améliorer la vie quotidienne.

[Note d'information de la DEPP n° 26.13](#) (avril 2026)

Niveau en sciences en fin de primaire

Les élèves de CM2 évalués lors de la session Cedre 2024 témoignent d'un niveau d'acquis en sciences stable par rapport aux cohortes précédentes (2007, 2013 et 2018). Mais la proportion d'élèves diminue dans les groupes médians, pour se reporter vers les groupes les plus faibles. L'appétence et la confiance des élèves en sciences baisse aussi légèrement, tandis que les enseignants identifient des obstacles persistants dans la mise en œuvre des enseignements (manque de ressources, de formation et contraintes matérielles).

[Note d'information de la DEPP n° 26.12](#) (avril 2026)

Écart filles-garçons en mathématiques

En s'appuyant sur les données TIMSS de 1995 à 2023, l'Association internationale pour l'évaluation de la réussite éducative et l'UNESCO mettent en lumière l'évolution des écarts entre filles et garçons en mathématiques. En 2023, 21 % des pays affichent une proportion plus élevée de filles n'atteignant pas le seuil international minimal en mathématiques en fin de primaire, contre 4 % en 2019 et 2 % en 2015. Parallèlement, depuis 2007, la part des pays où les garçons ont un niveau particulièrement bas n'a cessé de diminuer, au point de pratiquement disparaître en 2023 (2 %).

[Le rapport conjoint de l'Association internationale pour l'évaluation de la réussite éducative \(IEA\) et de l'Unesco](#) (avril 2026)

IA générative dans l'éducation

Si l'IA générative peut renforcer la personnalisation des apprentissages et la productivité des enseignants, son usage non encadré tend à limiter l'apprentissage réel des élèves. L'OCDE met en évidence l'intérêt d'usages guidés et d'outils pédagogiques dédiés, tout en soulignant les risques pour les compétences des élèves et l'autonomie des enseignants. Il recommande de structurer les pratiques, de développer les compétences en IA et de mettre en place des cadres de gouvernance adaptés pour sécuriser les bénéfices.

« [Digital Education Outlook 2026](#) » de l'OCDE (janvier 2026)

Cités éducatives

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) dresse un bilan globalement positif des Cités éducatives, déployées dans les quartiers prioritaires pour renforcer la prise en charge éducative des jeunes de 0 à 25 ans, avant, pendant et autour du temps scolaire. Le dispositif favorise le rapprochement des acteurs et la continuité des parcours. Des tensions persistent toutefois entre les cultures institutionnelles des différents acteurs, et les effets sur la réussite scolaire restent à consolider. Malgré ces réserves, les transformations engagées sont perçues comme évolutives et durables.

[Note de l'ANCT](#) (février 2026)



Dépenses en R&D



En 2024, les dépenses intérieures de recherche et développement expérimental des entreprises implantées en France (DIRDE) s'élèvent à 41,9 milliards d'euros. Elles augmentent de 1 % en volume, après - 0,5 % en 2023 et + 3,5 % en 2022. En 2024, les dépenses intérieures de R&D diminuent pour la deuxième année consécutive dans l'industrie manufacturière. Cependant, elles sont de nouveau en hausse dans les services (+ 5,6 % en volume). Les effectifs de R&D dans les entreprises implantées en France augmentent également (+ 3,1 % après + 2,8 % en 2023).

[Note flash du SIES n° 26.06](#) (avril 2026)

Semaine européenne de la jeunesse 2026



Organisée tous les deux ans par la Commission européenne, la Semaine européenne de la jeunesse se tiendra du 24 avril au 1er mai. Placée sous le signe de la solidarité et de l'équité, cette édition marquera les 30 ans du volontariat en Europe. Elle offrira aux jeunes un espace d'échanges et de débats sur les sujets qui les concernent, tout en favorisant le dialogue avec les responsables politiques. L'événement vise à promouvoir l'engagement, la participation et la citoyenneté active des jeunes à l'échelle européenne.

[La page d'information de la Commission européenne](#)

Crédits



Ouverture de crédits d'attributions de produits pour les missions « enseignement scolaire » et « recherche et enseignement supérieur ».

[Arrêté du 20 avril 2026](#)(JO du 24 avril 2026)

Ouverture de crédits de fonds de concours pour les missions « enseignement scolaire », « recherche et enseignement supérieur », « sport, jeunesse et vie associative ».

[Arrêté du 20 avril 2026](#)(JO du 24 avril 2026)

Construction de la carte scolaire



Édouard Geffray met en place une expérimentation inédite de construction de la carte scolaire dans 18 départements, répartis dans 17 académies, et représentatifs de la diversité des territoires. À partir d'une projection démographique pluriannuelle, les acteurs de ces territoires travailleront ensemble leur carte scolaire au regard de différents critères, notamment les effectifs attendus et les contraintes de transport propres à chacun. L'objectif est d'assurer le contrat social d'accessibilité de l'École et d'améliorer l'offre scolaire dans un contexte de forte baisse démographique, alors que notre système éducatif devrait accueillir 1,7 million d'élèves en moins d'ici 2035.

[Le communiqué de presse](#)

Attractivité et emploi dans l'industrie



Le 20 avril, le ministre du Travail et des Solidarités et le ministre délégué chargé de l'Industrie, ont présenté la feuille de route nationale pour l'attractivité et l'emploi dans l'industrie. Mise en œuvre avec France Travail et les partenaires du Réseau pour l'emploi, elle est déployée sur trois ans et vise 600 000 recrutements durables dans l'industrie dès 2026. Elle crée les conditions pour que chaque lycéen puisse se projeter dans ces métiers d'avenir et disposer des compétences pour y réussir.

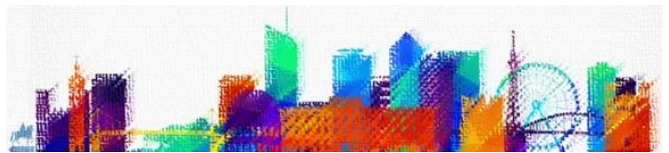
[Le communiqué de presse](#)

Stratégie Choose France for Higher Education

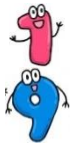


Dans le cadre du lancement de la stratégie d'attractivité Choose France for Higher Education, Philippe Baptiste a présenté le 21 avril, un nouveau plan visant à renforcer l'attractivité de la France en matière d'enseignement supérieur et de recherche, lors d'un déplacement à l'Université de Technologie de Compiègne. Après une approche quantitative assumée par la stratégie Bienvenue en France, l'ambition nationale se déplace désormais vers une approche plus qualitative et ciblée, visant à mieux lier la formation à l'insertion professionnelle, en France ou dans les pays d'origine des étudiants.

[Le dossier de presse](#)



Repas à 1 euro



À partir du 4 mai, une mesure en faveur du pouvoir d'achat étudiant entre en vigueur : le repas à 1 euro dans les restaurants universitaires sera accessible à tous les étudiants, sans condition de ressources. Pour accompagner cette généralisation, les Crous prévoient plusieurs ajustements : diversification des modes de distribution (par exemple : vente à emporter) ; optimisation du passage en caisse grâce au paiement Izly ; adaptation de l'offre pour faire face à une fréquentation accrue.

[La présentation de la mesure sur le site du Gouvernement](#)

Violences dans le sport



Le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative a présenté le bilan 2025 de Signal-Sports, la cellule nationale de traitement des signalements de violences dans le sport. 872 signalements ont été effectués en 2025 auprès de l'administration concernant les établissements et les clubs où l'on pratique le sport. Un bond de 64 % par rapport aux signalements réalisés en 2024 (532 signalements) et même de 140 % par rapport à ceux émis en 2023 (363 signalements). Il s'agit majoritairement (60%) de faits de violences sexistes et sexuelles.

[Le bilan 2025 de la cellule Signal-Sport](#)

[La conférence de presse de Marina Ferrari](#)